

Communiqué

L'Agence du revenu du Canada aide les entreprises le samedi

Ottawa, le 16 février 2006... Des employés de l'Agence du revenu du Canada (ARC) seront en poste pour répondre aux appels de demandes de renseignements des entreprises les samedis 18 et 25 février 2006, de 10 h à 16 h (heure locale). Ce service prolongé permettra aux employeurs d'obtenir de l'aide pour préparer les feuillets T4 de leurs employés.

L'ARC offre toute l'année aux entreprises un service téléphonique de demandes de renseignements. Des agents sont en poste pour répondre aux appels du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 20 h. Le reste du temps, le service offert est automatisé.

Le numéro de ce service téléphonique est le **1 800 959-7775**.

L'ARC prend très au sérieux la protection de la confidentialité des renseignements des contribuables. C'est pourquoi elle communique des renseignements sur un dossier uniquement aux personnes qui sont autorisées à y accéder.

Pour en savoir plus sur les services offerts aux entreprises 24 heures par jour, 7 jours par semaine, visitez le site Web de l'ARC à **www.arc.gc.ca/entreprise**.

Renseignements aux médias

Béatrice Fénelon
Relations avec les médias
(613) 941-6269

